

LE GUILVINEC INFOS

Mai 2008 - 2ème quinzaine



Collecte des déchets

Fortement interpellé par beaucoup d'entre vous depuis la cessation des services de collecte des encombrants et des déchets verts, le Bureau municipal a pris la décision d'apporter une réponse sociale à certains cas particuliers. Si votre situation le justifie, contactez la mairie au 02.98.58.10.21.

Nous rappelons que la commune ne peut assurer un service dont elle n'a plus la compétence. Celle-ci a été transférée à la Communauté de communes qui perçoit les taxes d'enlèvement des ordures ménagères, et est seule habilitée selon la loi à procéder à leur ramassage.

Conscients de la gêne occasionnée, nous reprendrons contact avec la Communauté de Communes pour leur demander d'assurer ce service.

Vous êtes de passage ?

Les dates de départ ne coïncident pas toujours avec les dates de ramassage des ordures ménagères. Pour pallier ce problème, la municipalité met à votre disposition un conteneur aux services techniques (près du rond-point des pompiers).

Nids de goélands

La campagne 2008 de stérilisation des oeufs de goélands se met en place actuellement. Une nouvelle société prend en charge la tournée cette année, aussi pensez à prévenir la mairie pour signaler les éventuels nids et leurs emplacements précis pour nous permettre d'intervenir au mieux.

Info aux jeunes ménages

La commune a, avec le concours du Logis Breton, projeté la construction de plusieurs logements permettant à de jeunes ménages de s'installer en location accession à la propriété. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Internet de la commune (<http://www.leguilvinec.com>), dans la rubrique *Vivre au Guilvinec*, et sous le titre « *Habiter au Guilvinec ?* ». Vous pouvez retirer une note de présentation de ce dispositif à l'accueil de la mairie. Il vous est également possible de contacter le Logis breton au 02.98.30.36.60.

Médiathèque

Les contes sont à l'honneur en ce mois de mai : les contes de printemps attendent les enfants entre 6 et 10 ans le 21 à 15 heures, et les grands pourront les accompagner pour voyager en histoires avec Aurélie le 22 à 20 h 30 dans le cadre du Festival sur paroles.

Exposition à Haliotika

Expo "Marin Pêcheur d'Images" de Pascal Grondin : série de magnifiques photos prises par Pascal, marin pêcheur sur l'IKARA. Prises de vues exceptionnelles qui nous permettent de partager le quotidien des marins : les prises de la journée, les manoeuvres, les "immeubles" croisés sur l'océan, la mer en colère et puis de superbes vues du soleil qui fond dans l'eau rougeoyante. Entrée libre. (jusqu'à fin juin).

Gaz

La première tranche des travaux d'installation du gaz au Guilvinec est bien entamée et devrait se terminer à la mi-juillet. Une réunion publique est prévue le 21 mai à 18 h 30 au CLC. Réunissant les habitants du Guilvinec et de Trefflagat, l'équipe de Gaz de France se propose de présenter le projet et de répondre aux diverses questions. Ce sera également l'occasion de s'inscrire pour vos demandes de raccordements.

Rappel

Il est interdit aux vélos de circuler sur le platelage. Celui-ci est réservé aux piétons, poussettes et personnes handicapées. Dorénavant, les contrevenants s'exposent à une amende.

Rappel des horaires des messes

<i>Samedi 24 mai</i>	Guilvinec	18 h
<i>Dimanche 25 mai</i>	Plomeur	11 h
	<i>Pardon de Sainte-Thumette</i>	
<i>Samedi 31 mai</i>	Guilvinec	18 h
<i>Dimanche 1^{er} juin</i>	Trefflagat	9 h 30
	Plomeur	11 h
<i>Samedi 7 juin</i>	Guilvinec	18 h
<i>Dimanche 8 juin</i>	Trefflagat	9 h 30
	Plomeur	11 h

Sur un air de terre

Balade enfant « Couleur mer » mercredi 28 mai à 14 h sur le Soizen. Balade découverte « La nature en famille » dimanche 18 mai à 15 h. Renseignements au 02.98.11.28.45.

Idée cadeau

Tout nouveau : le plan du pays bigouden en set de table (en vente 1,50 € à l'Office de Tourisme).

Cimetière

Certaines personnes se sont plaintes de vols de plants au cimetière. Nous condamnons les exactions, tout particulièrement dans ce lieu voué au recueillement. De fortes sanctions seront appliquées pour toute constatation de vol ou dégradation.

Les impôts

Voici venu le temps des déclarations de revenus. Vous le savez certainement, mais on vous le rappelle, il est possible de faire votre déclaration en ligne. Un petit message du Ministère des finances :

**87000 déclarations des revenus sur Internet dans le Finistère en 2007.
Pourquoi pas vous en 2008 ?**

A compter du 2 mai, vous pouvez déclarer en ligne vos revenus sur www.impots.gouv.fr.

PLUS SIMPLE : votre déclaration est préremplie et vous connaîtrez immédiatement le montant de votre impôt

PLUS RAPIDE : pas besoin de vous déplacer ni d'envoyer de courrier

PLUS SOUPLE : dans le Finistère, vous avez jusqu'au 17 juin 2008 pour déclarer en ligne.

PLUS SUR : vous recevez un accusé de réception électronique

20 euros de réduction : si c'est votre première télédéclaration et si vous choisissez un moyen moderne de paiement.

Rendez-vous sur www.impots.gouv.fr !

Pour ceux qui ne maîtrisent pas encore l'outil Internet, le 3939 répondra à toutes vos questions !



La municipalité remercie les partenaires qui acceptent de laisser des exemplaires à la disposition des Guilvinistes.